

Arras, le 31 janvier 2019

Point de situation sur le dispositif d'accueil et d'hébergement 2018-2019 dans le Pas-de-Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se déplace ce soir à l'abbaye de Belval à Troisvaux pour visiter les locaux et échanger avec les acteurs de l'association d'Aide aux Sans-Abri (ASA).

A cette occasion, il dressera un point de situation sur le dispositif d'accueil et d'hébergement des personnes sans-abri qui pourraient se trouver dans une situation difficile du fait de conditions climatiques rigoureuses.

Pour faire face aux différentes vagues de froid qui se sont installées depuis ce début d'année, un dispositif d'ampleur est mis en place :

1- Ce sont **3 908 places** d'hébergement qui sont ouvertes au quotidien à l'année, soit 187 places supplémentaires par rapport à 2017/2018, réparties de la façon suivante :

- Hébergement insertion et urgence : **1 738 places**, soit 150 places supplémentaires par rapport à 2017/2018 dont 911 places en CHRS et 827 places en hébergement d'urgence;
- Logement accompagné : **2 170 places**, soit 37 places supplémentaires par rapport à 2017/2018 dont 1084 places en ALT (allocation logement temporaire), 765 places en résidence sociale et 321 places en pension de famille;

En décembre 2018, 26 places ont été ouvertes en pension de famille à Carvin. Ce dispositif d'accueil sous forme de pensions de famille sera largement étendu dans les deux prochaines années.

2- D'autres mesures sont également mises en oeuvre :

- Une plate-forme départementale de la demande d'hébergement qui a pour vocation de recueillir les demandes des personnes sans-abri et de les orienter vers un hébergement : le SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) unique départemental et 7 antennes (une par arrondissement) ;
- 7 accueils de jour ;
- 9 équipes de rue : 1 par arrondissement et 2 sur celui de Lens et deux équipes de rue mobiles en secteur rural (1 sur le Ternois et 1 sur le Montreuillois => rencontres par le biais d'un « camping car ») ;

Communiqué de presse



En période de grand froid, le nombre de places d'hébergement peut être augmenté de **282 places** et les équipes sont renforcées pour assurer les maraudes ou gérer l'accueil par les antennes du SIAO et répondre aux appels du numéro d'urgence « 115 ».

De 2015 à 2018, le nombre de places d'hébergement a augmenté de **16 %**, soit 532 places supplémentaires. Quant au financement, il connaît une hausse de **près de 30%** en 3 ans, soit 7,9M€ supplémentaires.

Au total, l'ensemble de ce dispositif représente cette année un engagement financier de l'Etat de 35 millions d'euros.